

ECOLE LES SOURCES
Rue Croix-le-Maire,16
6760 VIRTON
063/57.74.94
lessources@skynet.be
www.lessources.be

*Ensemble, développons chez l'enfant toutes les richesses
qui lui permettront de devenir « Source de Vie »*

Chers Parents,

Nous avons le plaisir d'accueillir vos enfants en ce début d'année scolaire 2021-2022, et nous souhaitons à toutes et tous la bienvenue dans leur nouvelle classe.

Nous vous prions de lire les quelques indications qui suivent. Il est important de les garder précieusement durant l'année.

Merci de les transmettre aux autres personnes qui s'occupent de votre enfant (grands-parents, gardienne, ...).

1. Heures d'ouverture :

	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	mercredi
Début des cours	8h30	8h30
Périodes de cours	8h30-10h15 10h30-12h15 13h30-15h15	8h30-11h30
Fin des cours	15h30	11h30

Un accueil extra-scolaire payant est organisé de 7h00 à 8h00 et de 15 H 45 à 18 H.

Nous insistons auprès des élèves qui retournent à midi afin qu'ils ne reviennent pas à l'école avant 13H00, la surveillance n'étant assurée que pour les enfants restant au repas durant ce laps de temps.

2. Présence à l'école :

A partir de la 3^{ème} maternelle, l'école est obligatoire. Toute absence doit être justifiée à l'aide du document « justificatif d'absence ». Vous pouvez le télécharger sur le site de l'école ou en demander un exemplaire au titulaire de votre enfant. Les absences pour maladie de 3 jours et plus doivent être justifiées par un certificat médical.

Il est à noter que des absences non justifiées de plus de 9 demi-jours par an peuvent vous entraîner des problèmes avec l'administration !

3. Repas à l'école :

Les repas sont organisés durant le temps de pause de midi.

2 possibilités s'offrent à vous :

- prendre le repas complet : primaires : **3,50 €**
maternelles : **2,90 €**

- manger le pique-nique au réfectoire sous surveillance : **0,50 €**
Ce montant nous permet de rémunérer le personnel assurant l'accueil et la sécurité des enfants.
Vous recevrez votre facture en fin de mois. Elles sont payables par virement au compte **IBAN BE31 7965 5383 0255**

Si les repas ne sont pas payés le 20 du mois suivant, nous demanderons que votre enfant prenne ses tartines jusqu'au moment où la somme convenue aura été versée.

Repas sans porc : Il est possible que votre enfant mange un repas chaud sans porc. Lorsque vous réservez, soyez donc attentif aux menus pour le choix du repas de votre enfant. Les menus vous sont transmis mensuellement via Konecto

4. Collations

Par mesure de propreté dans la cour, aucun emballage n'est autorisé dans la cour de récréation. Le nom de l'enfant est noté sur chaque boîte ou boisson.

De plus, **les bonbons, sucettes et chewing-gum, chips et boissons énergisantes sont interdits** dans la cour de récréation.

Nous déconseillons les friandises de l'après-midi car celle-ci est courte.

5. Accueil extra-scolaire

Un accueil extra-scolaire est organisé du lundi au vendredi de 15h45 à 18h00.

Le mercredi, il a lieu de 11h45 à 18h00 (tartines obligatoires).

Merci de respecter ces horaires !

Si vous avez un retard quelconque, merci de prévenir en téléphonant à l'école au 063/577494 ou à Mme Amal au 00352/691107784. Une note de 8€ de l'heure par enfant vous sera demandée, toute heure entamée étant due.

A 16h00, une **école des devoirs** est organisée les **lundis, mardis et jeudis** pour les enfants de primaire (à partir du 10 septembre). Si, pour une raison quelconque, un surveillant n'était pas disponible un jour, l'école des devoirs aurait lieu dans le local de l'accueil extra-scolaire.

6. Sortie des classes après 15h30.

Par mesure de sécurité, **nous vous demandons de venir chercher vos enfants (de primaire) dans la cour des primaires** qui est surveillée. (A confirmer en fonction de la situation sanitaire de septembre 2021)

Les enfants dont les parents ne sont pas encore là doivent attendre à la garderie. L'école ne serait en aucun cas responsable d'accident qui surviendrait après 15h45 **à un endroit non surveillé**. Aucune surveillance n'est assurée dans la cour des maternelles à cette heure. **Aucun enfant ne peut donc attendre seul dans la cour des maternelles ou sur le parking. Par ce fait, aucun élève de primaire ne peut grimper sur les jeux de la cour maternelle.**

Si vous n'avez plus d'enfant en maternelle, merci de passer **uniquement** via le passage **du côté du terrain de football**.

7. Maladie

Si votre enfant est malade, **aucun enseignant n'est habilité à donner quelque médicament que ce soit, sauf sur avis médical, en indiquant que l'enfant doit être soigné à l'école.**

Nous vous demandons donc de ne pas donner de sirop ou de médicament aux enseignants.

Par mesure de sécurité, les enfants malades ne resteront pas dans les couloirs durant les récréations car ils seront sans surveillance.

Lorsqu'un enfant n'est pas en état de venir à l'école, merci de le garder à la maison

8. Pour les primaires, cours d'éducation physique.

- Le cours d'éducation physique est un cours obligatoire. Seul un certificat médical permet à l'enfant de ne pas y participer. Votre enfant a besoin d'une tenue adéquate classique : un short ordinaire noir ou foncé, des pantoufles blanches ou claires, un tee-shirt clair.
- La natation : les enfants se rendent à la piscine (2€) de la P4 à la P6 toutes les semaines ou presque (en fonction des horaires). Un maillot et un bonnet sont obligatoires.

9. Accès à l'école

Deux possibilités s'offrent à vous pour entrer à l'école :

- **Rue des Grasses Oies**, près de la piscine avec possibilité de stationner sur les parkings prévus autour du rond-point et d'amener ou de reprendre votre enfant en toute sécurité. **Permettez-nous d'insister comme chaque année sur les efforts importants à réaliser par chacun pour assurer une sécurité totale à tous les enfants de l'école. Nous vous en remercions d'avance.**
- **Rue croix le Maire, 16**, accès immédiat vers la cour de récréation sur la gauche à pied. Cet accès n'est disponible que pour les enfants qui viennent à l'école à pied. **Le parking de devant est strictement réservé aux enseignants de l'école. Les parents ne peuvent pas s'y garer.**

10. Journal de classe /Konecto

Le journal de classe est un moyen de communication entre nous. N'oubliez pas de le consulter chaque jour, ainsi que les circulaires qui sont remises à vos enfants. Nous utilisons l'application Konecto pour faciliter la communication entre enseignants et parents.

11. Association de parents

L'association de parents est très active dans notre école. Les personnes qui désireraient la rejoindre sont invitées à participer à une réunion d'information qui se déroulera mi-septembre.

12. Congés

Rentrée scolaire	mercredi 1 ^{er} septembre 2021
Fête de la Communauté française	lundi 27 septembre 2021
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 1 ^{er} novembre 2021 au vendredi 5 novembre 2021
Commémoration du 11 novembre	jeudi 11 novembre 2021
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 27 décembre 2021 au dimanche 9 janvier 2022
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 28 février 2022 au vendredi 04 mars 2022
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 4 avril 2022 au vendredi 15 avril 2022
Lundi de Pâques	lundi 18 avril 2022
Fête du 1 ^{er} mai	dimanche 1 ^{er} mai 2022
Congé de l'Ascension	jeudi 26 mai 2022
Lundi de Pentecôte	lundi 6 juin 2022
Les vacances d'été débutent le	vendredi 1 ^{er} juillet 2022

Journées pédagogiques : 3 journées seront à prévoir durant l'année scolaire. Les dates ne sont pas encore définies. Nous vous les transmettrons via Konecto.

13. Bulletins et réunion de parents

3 bulletins sont remis au cours de l'année scolaire (mi-novembre, mi-mars, fin juin). Une première rencontre avec les parents est prévue fin septembre, afin de faire le point après un mois d'école (sans bulletin). Les enseignants sont également disponibles à la sortie des classes ou sur rendez-vous.

14. Centre PMS

Le centre PMS attaché à notre école est situé au N° 17 de la rue Croix le Maire. Monsieur Gatelier et Madame Van Molle sont les personnes référentes pour l'école (063/578992).

Le centre est à votre disposition pour tout problème que votre enfant rencontrerait. En cas de besoin, n'hésitez pas à le contacter. Toutes les consultations sont entièrement gratuites.

15. Site internet et page Facebook

Il vous est possible de suivre la vie de l'école de votre enfant en vous rendant sur le site www.lesources.be et sur la page facebook « Les Sources, école fondamentale ». Nous vous invitons à vous y rendre régulièrement ; vous y découvrirez de nombreuses activités réalisées par les classes maternelles et primaires.

La Directrice et les enseignants de l'école « Les Sources »

